

TRANSPORTS

UNE HALTE ENCORE ET TOUJOURS À L'ÉTUDE

LE CHÂTELET-SUR-RETOURNE L'ouverture d'une halte SNCF dans la commune était au cœur des discussions vendredi soir. La Région a annoncé le lancement d'une nouvelle étude pendant un an.

C'est un dossier épineux et qui traîne en longueur. Depuis plusieurs années maintenant, la commune du Châtelet-sur-Retourne ainsi que l'association pour la réouverture des gares entre Reims et Rethel (Apogerr) se battent pour voir ouvrir une halte ferroviaire au Châtelet-sur-Retourne. Et c'était le sujet principal de l'assemblée générale de l'Apogerr qui s'est tenue vendredi soir au Châtelet-sur-Retourne.

LA COMMUNE VEUT CONSTRUIRE UN PARKING

En 2017, la région Grand Est, détenteur de la compétence en matière de transports ferroviaire, avait lancé une première étude afin de mesurer la fréquentation potentielle sur la ligne Reims-Charleville ainsi que l'impact sur le temps de trajet avec cet arrêt au Châtelet. Celle-ci avait révélé que le temps de parcours était rallongé de huit minutes et que la ligne perdait 285 passagers par jour dans les deux sens. Le projet avait semble-t-il pris un peu de plomb dans l'aile. Toutefois, la commune n'a pas baissé les bras et a fait le choix d'avancer. « Nous avons saisi l'opportunité d'acquérir un terrain à côté de la ligne ferroviaire de 3 000 m², annonce Jean-Michel Mavel, maire du Châtelet-sur-Retourne. Cela a pris un peu de temps mais on montre que l'on est actif. L'acquisition de ce terrain et le nettoyage, représente un an d'investissement pour la commune, et la création d'un parking une deuxième année d'investissements. On fait ce



L'ancienne gare SNCF du Châtelet va bientôt être démolie. Archives Aurélien Laudy

qu'il doit être fait et on envoie un signal important. » Le maire a récemment signé le permis de démolition de l'ancienne gare SNCF. Du côté de la Région, les choses suivent également leur cours. En effet, le lancement d'une nouvelle étude concernant cette halte ferroviaire a été annoncé vendredi soir. « Les choses

avancent aujourd'hui, lance Pascale Gaillot, vice-présidente du Grand Est en charge de l'agriculture présente à l'assemblée générale de l'Apogerr. La halte du Châtelet fait partie du plan TER 2025-2030. Nous allons lancer une nouvelle étude pour comment faire pour éviter ce rallongement de huit minutes, de revenir à

trois minutes mais aussi d'évoquer la question du retournement rapide à Rethel. Cette étude permettra de voir comment faire pour atteindre nos objectifs avec cette halte. Après ça ne se fera pas de tout de suite, il faudra du temps. » Cette nouvelle étude va durer un an et les résultats seront dévoilés en décembre 2020. Un projet



« Cette étude permettra de voir comment faire pour atteindre nos objectifs. Après ça ne se fera pas de tout de suite, il faudra du temps »

Pascale Gaillot,

vice-présidente du Grand Est

également soutenu par le Pays rethélois. « La réouverture de la halte du Châtelet fait partie de notre projet de territoire, explique Renaud Averly, président du Pays rethélois. Nous l'avons inscrit dans les documents d'urbanisme, ce n'est pas neutre. On y croit et on veut y aller. C'est un projet qui peut avoir un impact important sur notre territoire. Nous avons aussi lancé une étude mobilité pour réussir à connecter le train et la route par exemple. Beaucoup de systèmes existent et on va choisir celui la plus adapter pour notre territoire. »

La halte ferroviaire est donc sur les rails. « On passe encore un cap même si c'est encore une étude, estime William Martin, président de l'Apogerr. On avance même si en tant qu'association on veut que ça aille plus vite. Il y a un dialogue constructif et le projet est en bonne voie. » ■

KEVIN PETIT

RENDEZ-VOUS

DEMAIN

INAUMONT

Une cérémonie aura lieu le 11 novembre à 11 h 30 sur la tombe du soldat Boyer, rénovée par la commune et le Souvenir français.

ROCQUIGNY

La commémoration du 11-Novembre se déroulera dans l'ordre suivant : 9 h 45 à La Hardoye, 10 h 30 à Mainbresson, 11 h 15 à Mainbressy et à midi à Rocquigny. Dans chaque commune, cérémonie au monument aux morts, dépôt de gerbe et vin d'honneur.

CHÂTEAU-PORCIEN

Commémoration du 11-Novembre : rassemblement à 10 heures au monument aux morts. Au programme : défilé

en musique jusqu'au monument aux morts, sonnerie aux morts, dépôt de gerbes, recueillement, lecture de message. Un vin d'honneur sera offert à la salle Wilbaut par la municipalité.

CHAUMONT-PORCIEN

Cérémonie du 11-Novembre : à 11 h 15, rassemblement devant la mairie, à 11 h 30, cérémonie au monument aux morts en présence des anciens combattants et soldats de la section UNC de Chaumont-Porcien et environs.

RETHEL

Rassemblement à 10 heures à l'église Saint-Nicolas pour un office religieux. Le cérémonie se poursuivra à 11 heures place Anatole-France puis au cimetière militaire et au monument aux morts pour un dépôt de gerbes.

AMAGNE

Rassemblement à 11 h 30 au monument aux morts pour la cérémonie du 11-Novembre avec un dépôt de gerbe suivi d'un appel des morts, du discours du maire et du verre de l'amitié.

LUCQUY

Les habitants de la commune sont appelés à se rassembler dès 10 heures au monument aux morts pour la cérémonie du 11-Novembre avec dépôt de gerbe, appel des morts, discours du maire et verre de l'amitié.

COUCY

La cérémonie du 11-Novembre débutera à 10 h 45 au monument aux morts avec un dépôt de gerbe, appel des morts, discours du maire et verre de l'amitié.

MAZARINADE

Par surprise. C'était l'un des sujets de conversation hier dans les rues, cafés et commerces de la cité Mazarin. Le froid glaçant est tombé sur Rethel, prenant par surprise certains Rethélois. C'est officiellement le retour des doigts bleus, des joues glacées et des oreilles rouges. Une météo bien fraîche qui n'a pas incité les gens à mettre le nez dehors, c'est pour cela que les rues de Rethel étaient assez vides hier. Il fallait mieux rester au chaud, et ce n'est que le début de l'hiver.



CONTACTEZ
L'UNION

LES SERVICES DE VOTRE ÉDITION

Rédaction : 11, place de la République à Rethel
rethel@lunion.fr / 03 24 38 18 87
vouziers@lunion.fr / 06 88 93 41 45
Publicité : vguerin@cap-regies.fr / 03 24 38 18 87
Avis de décès : 0 811 900 901
Petites annonces : 0 800 120 102
ou carnet@capregies.fr